

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 octobre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 1141

présenté par

Mme Amiot, Mme Chikirou et M. Coulomme

à l'amendement n° 1138 de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique

-----

**ARTICLE 10 BIS A**

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , dont la liste est annexée au projet de loi de finances, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Tous les textes budgétaires ayants fait l'objet de l'utilisation de de l'article 49 alinéa 3 de la constitution depuis le début de cette mandature. Il est impossible de croire que le gouvernement laissera le parlement légiférer en la matière.